

essort, la foi
a fait et à ses
nce, par l'un
n de tous, à
, et la provi-
aine, en choi-
eront nom-
dits associés,
n établir (1). »

la compagnie
ne consistance
irant de puis-
ne rendait pas
hère et si pro-
us planteurs.
ent ordre de
droits de la
tants se révol-
tres abandon-
la contrainte,
es sur la côte
, où re com-
e sauvage in-

d'asile à plu-
si s'y étaient
don Francisco
e Saint-Chris-

rent bien ac-
camarades, et
ouvèrent con-
leur tempéra-
n effet, l'uni-
mmes était la
, qui s'étaient,
, prodigieuse-
ils en ramas-
saient sécher
à leur vint le
que les Caraï-
s lieux où ils
hair de leurs

spagnols, jus-
e, rendait leur
ils songèrent
e retraite. La
deux lieues au
abri convena-
contre l'en-
r les navires

nt de la compa-
avec les articles
gneurs associés.

qui venaient acheter leurs cuirs. Ils en-
levèrent une garnison de vingt-cinq
Espagnols qui gardaient l'île, y bâtirent
un fort, et y élevèrent des demeures so-
lides. Ils se trouvèrent ainsi maîtres
absolus d'un territoire de huit lieues de
long sur deux de large, avec des plaines
fertiles, des montagnes couvertes de
bois précieux, et une rade excellente.

Cette heureuse position attira bientôt
à la Tortue une foule d'aventuriers. Les
uns se livrèrent à la culture du tabac,
et formèrent ce qu'on appelait les habi-
tants; les autres allèrent en course, et
devinrent les plus fameux des sibus-
ers; d'autres enfin continuèrent leur
métier de boucaniers, demeurant tou-
jours sur la côte d'Española, apportant
leurs cuirs aux navires hollandais, et
leurs viandes salées aux habitants. De
plus, ils s'engageaient à fournir les sli-
ustiers de viande toutes les fois qu'ils
deviendraient de course. Il y avait une
association d'intérêts entre les trois clas-
ses de cette étrange population. Il n'est
pas hors de propos de faire connaître
les mœurs de ces Français à demi sauva-
ges, qui devaient jeter les fondements de
la belle colonie de Saint-Domingue.

Les boucaniers étaient sans femmes
et sans famille. Chasseurs intrépides,
guerriers déterminés, tireurs d'une
adresse surprenante, ils passaient leur
vie au milieu des bois, où la chasse
leur assurait une nourriture abondante
et un commerce lucratif.

Pour tout vêtement ils avaient une
chemise et un caleçon de grosse toile,
souvent teinte du sang des animaux
qu'ils tuaient à la chasse, marchant les
membres nus et les pieds à peine enfermés
dans des souliers d'une peau séchée au
soleil. Un fond de vieux chapeau ou un
bonnet de drap, auquel ils adaptaient une
coiffière, formait leur coiffure; une cour-
roie en forme de ceinture supportait un
couteau et plusieurs couteaux, et sur leurs
épaules se balançait un fusil d'excellente
fabrique, qu'ils faisaient toujours venir
de France, et qu'ils entretenaient avec
un soin luxueux. A leurs côtés courait
une meute de vingt-cinq à trente chiens.
Il faut ajouter à leur accoutrement une
alebasse pleine de poudre et une petite
bouteille de toile fine, facile à tordre et
enroulée autour d'eux en bandoulière; car

une fois dans les bois, ils couchaient
où ils se trouvaient.

Lorsqu'ils étaient ainsi équipés, ils
s'adjoignaient un *matelot*, c'est-à-dire
un associé, et tout devenait commun
entre eux, dangers et profits. Si l'un
des deux mourait, tous les biens de la
communauté, poudre, balles, fusil et
cuirs, appartenaient au *matelot* survi-
vant.

A la suite des chasseurs marchaient
un ou plusieurs valets, appelés des *enga-
gés*, dont c'est ici le lieu de parler.

Nous avons vu que dans la commission
accordée à d'Esnambuc, il est parlé de
travailleurs qui devaient s'engager pour
servir la compagnie pendant trois ans.
Plusieurs ouvriers de divers états, des
chirurgiens même, qui se persuadaient
qu'on les destinait à aller exercer leur
profession dans les colonies, se laissèrent
entraîner par de belles promesses. Mais
une fois leur consentement donné, la
compagnie les considérait comme des
hommes qui lui appartenaient corps et
âme; et lorsqu'ils arrivaient aux colonies,
ses agents les vendaient pour trois ans
aux planteurs, moyennant trente ou qua-
rante écus par tête. Ils devenaient ainsi
de véritables esclaves, soumis à la bru-
talité des aventuriers de la colonie et
condamnés aux plus rudes corvées.
Roués de coups, accablés de fatigues
sous un climat meurtrier, ils succom-
baient souvent avant d'avoir atteint la
troisième année qui devait les rendre à
la liberté.

Il arriva même que les maîtres vou-
lurent prolonger l'esclavage au delà des
trois ans stipulés; et en 1632 l'établisse-
ment de Saint-Christophe courut de
grands dangers, parce que les engagés
qui avaient fini leur temps prirent les
armes et se montrèrent disposés à atta-
quer leurs maîtres. D'Esnambuc ne put
apaiser le différend qu'en faisant droit
à leurs réclamations.

Cependant lorsque l'on connut en
France la triste condition des engagés, il
devint plus difficile de trouver des hom-
mes de bonne volonté. Les agents de la
compagnie s'en allaient donc dans les car-
refours et sur les places recueillir les vaga-
bonds, les enivraient, et leur faisaient
consentir un engagement dont il n'y avait
plus à se dédire.